

Adaptation à la guerre atomique [fin]

Autor(en): **Perret-Gentil, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **101 (1956)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Adaptation à la guerre atomique

(Suite et fin.)

On peut arrêter là l'énoncé de ces mesures de protection à caractère technique¹. Elles sont certes beaucoup plus nombreuses et exigent une spécialisation très poussée des éléments chargés de les appliquer. Elles s'imposent à toutes les armes et services ; ainsi le service de santé doit prévoir une branche spécialisée de son activité pour les soins à donner aux irradiés et sa responsabilité sera fortement engagée au sujet des indications qu'il transmettra au commandement en ce qui concerne la gravité des irradiations subies par la troupe et le degré de combativité que l'on peut encore attendre de celle-ci.

Cependant, tout ce qui a été dit jusqu'à présent dans ce domaine n'a trait en grande partie, sauf les mesures d'ensemble à prendre par le commandement, qu'à la seule protection à un stade élémentaire, peut-on dire, et immédiat. Elles s'appliquent dans les cas d'attaques par engins atomiques et par procédés de guerre biologique et chimique.

Sur un plan strictement tactique, une foule d'autres mesures interviendront. Elles ont un caractère beaucoup plus préventif et doivent permettre aux troupes de vivre, se déplacer et combattre sous le feu nucléaire. Ce sont elles qui modifient le plus la conduite du combat.

Avant de les aborder, il paraît opportun de rappeler sommairement les effets principaux des explosions atomiques dans les deux cas d'éclatement en altitude (600 mètres) et au sol, pour une bombe « A » du type courant de l'équivalence énergétique de 20 000 tonnes de TNT.

Dans le premier cas, les effets du souffle et de l'éclair (chaleur) sont prédominants ; jusqu'à deux kilomètres de rayon à la verticale de l'explosion, les dommages sont très

¹ R. M. S. février 1956.

grands et graves ; puis « modérés » à une distance double ; les destructions et les ravages par le feu, surtout dans les localités, peuvent être excessivement élevés ; cependant le compartimentage du terrain en région accidentée peut limiter les dégâts. Une troupe dans le rayon de deux kilomètres est anéantie à 50 % et neutralisée à 100 %.

Dans le second cas, l'explosion a des effets de destruction énormes à l'endroit même de son éclatement (cratère et bouleversement du sol) ; mais la force s'est donnée en hauteur où s'élève un jet puissant de matières pulvérisées et radioactives ; selon la direction du vent, le nuage ainsi formé revient au sol sur une zone de retombée de 5 à 6 km. sur 1 ou 2 km. Ces zones dont la radioactivité décroît rapidement après une heure, restent dangereuses pour les troupes y séjournant ; elles constituent des points d'interdiction durant environ douze heures, particulièrement gênants aux lieux de passage obligés : défilés, croisements de routes surtout, etc. Elles obligent celui des belligérants en mouvement à des changements d'itinéraires et parfois à des modifications à apporter à sa manœuvre. Cependant, sous certaines conditions de durée courte, les zones peuvent être franchies par les éléments rapides, blindés et motorisés.

On ne saurait trop insister sur l'infinie variété des effets des coups atomiques, en raison des très nombreux facteurs qui interviennent : clarté ou nébulosité de l'atmosphère, possibilités de couverts au sol et présence de matériaux inflammables, nature du sol à l'endroit de l'explosion et surtout direction et violence du vent, etc. Ainsi chacune des explosions nucléaires aura des effets différents, en grande partie prévisibles, mais dont l'intensité l'est moins. Il en résulte un degré d'incertitude obligeant à prévoir des « marges » toujours supérieures et donc à admettre des servitudes et des dangers plus grands.

Un chapitre spécial pourrait être consacré aux objectifs de prédilection des engins atomiques. Plusieurs sont plutôt d'ordre stratégique : capitales, grands centres de production, ports et plages de débarquement, réserves générales, etc.

Sur le plan tactique, outre ceux déjà mentionnés, il y a lieu d'ajouter les aires d'embarquement aérien, les têtes de pont des opérations aéroportées, les zones de concentrations préalables à des offensives ou à des contre-attaques, les centres de distribution. Enfin il ne faut pas craindre de répéter, en ce qui concerne surtout les unités en action, le réseau des communications routières et en particulier leurs croisements, où toute circulation des trains importants peut être bloquée.

Tous ces points-là devront donc être évités le plus possible, ou du moins le séjour des troupes ou services devra y être limité au minimum. Cela constitue une très lourde hypothèque imposée par la guerre atomique.

La conséquence tactique, actuellement déjà connue, se manifeste sous la forme d'un desserrement considérable des unités, étalement en largeur et espacement en profondeur. Il en sera de même des positions défensives. On semble admettre généralement qu'une division se verra attribuer un espace de manœuvre ou de « responsabilité » d'une vingtaine de kilomètres de largeur sur autant de profondeur, bordée de toutes parts de vides d'une dizaine de kilomètres, de manière que les unités subordonnées soient aussi amplement « aérées ».

En situation défensive, un identique dispositif peut sembler réalisable. Et encore, il sera terriblement perméable à des coups de main, à des infiltrations, même très lointaines ; aucun barrage ou « croûte » ne pourra être établi. L'artillerie légère et lourde sera toujours à la limite extrême de ses portées (14 et 18 km.). Ses concentrations et manœuvres de feux deviendront presque impossibles. Les autres armes et services stationneront à des distances considérables.

Dans le cas d'une action de rupture, on est porté à concevoir la mise en œuvre de gros moyens aériens et atomiques pour obtenir une maîtrise absolue de l'air et une large brèche dans laquelle s'engouffreront des forces blindées et motorisées, selon un scénario très bien réglé et sous condition d'une grande vitesse et d'un étalement immédiat après le passage du couloir. Cette action a même été dotée d'une appellation nouvelle,

celle de la « manœuvre du double-entonnoir », c'est-à-dire convergence à l'entrée et desserrement à la sortie de la brèche (voir fig. N° 1). D'ailleurs, toute attaque de quelque importance, avec ou sans appui atomique, — il est vrai que toute action d'une certaine envergure comportera presque obligatoirement un appui de feu nucléaire — devra de toute évidence être plus ou moins adaptée à un tel mécanisme, dont toutefois

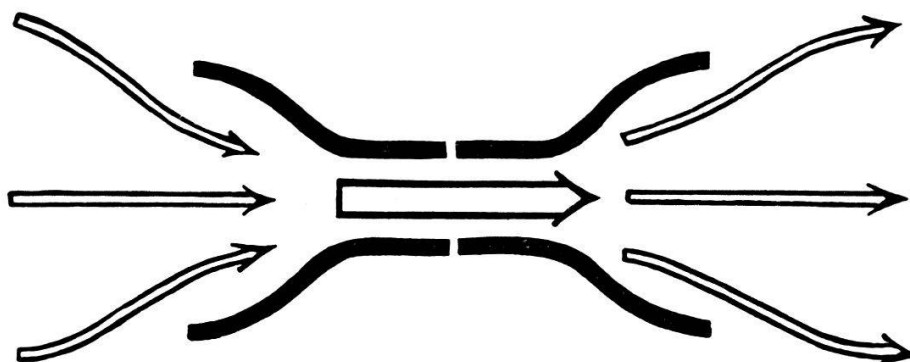


FIG. 1. — Représentation schématique de la manœuvre dite du « double-entonnoir ».

les deux phases les plus délicates, celle de sa préparation, même relativement lointaine, et celle de son resserrement, présenteront à l'adversaire des cibles atomiques fort rentables. Cette manœuvre ne sera possible qu'avec des éléments excessivement mobiles, entièrement motorisés et en outre dotés de moyens de transmissions radio très riches, sinon l'exercice du commandement en deviendrait impossible et inopérant.

Cependant, outre le cas de rupture caractérisé et somme toute assez rare, de nombreuses actions partielles, d'appui, de diversion, de contre-attaques, de manœuvres retardatrices, de repli également, représentent le fond des opérations de guerre. Peut-on les concevoir selon les anciennes normes, avec leurs horaires, leurs axes et limites des grandes unités, fixés assez rigidement, dans un champ de bataille de l'aspect d'un semi « no man's land » ? On paraît parvenir là au fond du problème. On sent que des conditions nouvelles

sont nées appelant des formes et des méthodes inédites. Toutefois...

A la base de ce problème, on trouve des nécessités contradictoires : — d'une part, celle pouvant être précisée par la formule : vitesse - mobilité - souplesse ; elle repose forcément sur l'usage du réseau routier, qui seul, dans l'état actuel des matériels, peut assurer les manœuvres de convergence et de dispersion ultra-rapides ;

— d'autre part, l'obligation souvent inéluctable de devoir quitter instantanément les routes et les nœuds de communications, qui sont presque toujours des localités, elles-mêmes menacées des plus grands dangers nucléaires — sous risque d'avoir des unités entières bloquées sur les routes.

La difficulté de concilier ces exigences ne pourra être résolue que par un développement de plus en plus accusé des matériels tous terrains (chars moyens et légers ; chenillettes porte-mortiers et armes légères ; chenillettes-cargos et transport de troupe ; etc.). Mais ces matériels sont onéreux et gros consommateurs de carburants à amener jusqu'aux zones opérationnelles. Ils pourraient peut-être se trouver détrônés par les hélicoptères, dont les progrès actuels sont remarquables, vrais transporteurs et même combattants pouvant utiliser le terrain, se glisser de couvert en couvert, atterrir sur quelques mètres carrés, et enfin, avantage inappréciable, faire le plein d'essence très loin à l'arrière. Cependant, il ne faut pas se faire d'illusions, l'adaptation dans ce domaine sera certainement fort longue.

L'organisation du commandement et l'articulation des unités se heurtent de même à des impératifs opposés. L'exercice du commandement dans des manœuvres aussi complexes et délicates que celle dite du « double-entonnoir » exigera une autorité indiscutée et un « minutage » excessivement rigoureux pour certaines phases d'opérations. En revanche, tout incite sur le champ de bataille atomique à une décentralisation généralisée et à l'octroi d'une très grande autonomie aux unités subordonnées, rompant, ou modifiant pour le moins,

certains liens hiérarchiques traditionnels et des liaisons telles que celles de l'infanterie et de l'artillerie, des commandements et de l'aviation légère, etc. Le commandement devra également consentir une plus grande liberté d'action à des unités, détachements et commandos opérant à la manière des anciens raids de cavalerie dans la profondeur de la zone ennemie, ou, ainsi qu'on l'a vu aux manœuvres « atlantiques », tenir avec le minimum de moyens des croisements de routes ou points de passage, les uns par rapport aux autres dans une sorte de désordre, dont le plan d'ensemble ne ressort qu'à un échelon très élevé ; il s'agira de vrais corsaires agissant d'une manière qu'on ne saurait mieux décrire que par cette expression de l'argot militaire français : « filocher dans le terrain ».

Le premier terme de ce vrai dilemme dans le domaine du commandement paraît cependant trouver une solution par des dotations très généreuses de moyens radio, permettant de faire évoluer des unités aussi bien à grandes qu'à courtes distances ; mais il convient de prendre garde que depuis quelque temps on signale des progrès saisissants dans le brouillage-radio, ainsi d'ailleurs que dans le brouillage-radar.

En revanche, le second terme pose la question essentielle de la guerre atomique :

Quelle en sera l'unité de base ? Ou, quelle sera l'unité dotée des moyens organiques nécessaires pour la rendre autonome et lui permettre de faire face à toutes les situations de la lutte atomique ? Ou encore, à quel échelon s'opérera la fusion des différentes armes, par exemple, comme déjà indiqué, l'intégration infanterie divisionnaire et artillerie divisionnaire, celle-ci paraissant très difficilement pouvoir être conservée dans sa forme actuelle ?

Dans cette question du plus haut intérêt, la profusion des termes employés jette d'emblée la confusion, bien qu'il s'agisse d'une seule unité idéale à déterminer et à construire. Les Américains parlent du bataillon et aménagent de même des « combat-teams » prélevés dans la division, les uns et les autres subordonnés presque directement au commandement

divisionnaire. Les Anglais, traditionalistes, donnent leur préférence à des bataillons très étoffés groupés en brigades. Les Français voient volontiers des groupements légers à l'intérieur des divisions blindées et expérimentent des régiments « inter-armes », de la valeur de gros bataillons, comportant une gamme étendue de moyens tactiques. Les Italiens étudient l'aménagement de leur bataillon en une unité autonome et mobile.

En définitive, il s'agit dans l'esprit des Européens de bataillons, renforcés de moyens importants et articulés en brigades ou en divisions, celles-ci d'ailleurs nettement plus allégées que celles du type actuel.

Ce serait également dans le cadre du bataillon que les Américains conduiraient leurs expérimentations atomiques. L'auteur américain déjà cité a établi les données de l'équation à résoudre, qui peuvent être résumées de la manière suivante : la composition et le déploiement de cette unité de base devront être tels que celle-ci puisse, d'une part, mener le combat de bout en bout et que, de l'autre, subissant une explosion atomique, elle ne soit jamais détruite à plus de 50 %, ou même à un pourcentage moindre, afin de pouvoir poursuivre sa mission. — Ainsi, en situation défensive, chevauchant en demi ou deux tiers de cercle un croisement routier, cas fréquent, ou en déplacement, ou encore en progression offensive, la surface qu'elle occupera devra toujours être supérieure, de l'ordre du double, à celle du cercle d'un rayon de 2 km. des dommages très graves d'une explosion atomique tactique (« A »).

On aurait donc là l'élément chiffré servant de base à l'élaboration de l'unité tactique menant le combat, soit un bataillon, absorbant en partie les moyens de la division du type pré-atomique ; il sera subordonné peut-être directement à une division disposant elle-même d'éléments plus puissants, artillerie lourde, engins à charge atomique éventuellement... Cependant il est prudent de limiter pour le moment les anticipations.

Cette conception reposant sur la portée des effets d'une bombe atomique (explosion en altitude) figure aussi dans la

réglementation française citée en référence. D'origine américaine comme tout ce qui a trait à la guerre atomique, elle y est surtout prévue à l'égard des travaux de fortification des organisations défensives ; elle devra être rigoureusement appliquée ; les ouvrages distincts seront suffisamment éloignés les

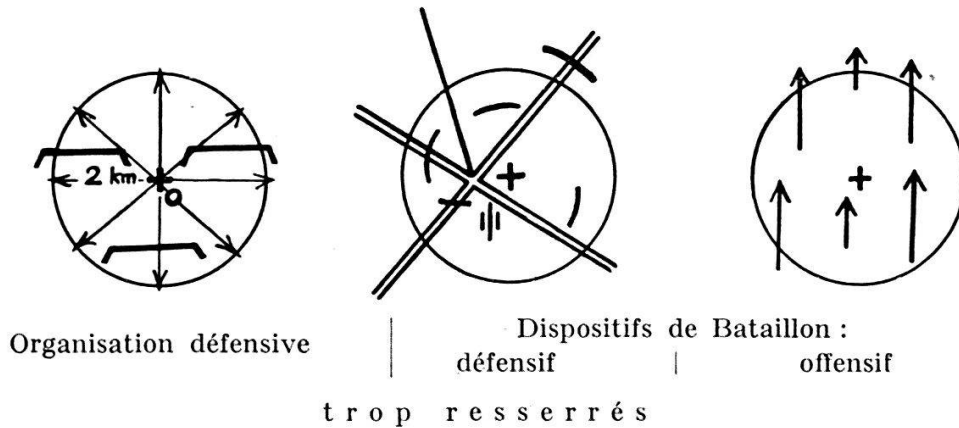


FIG. 2.

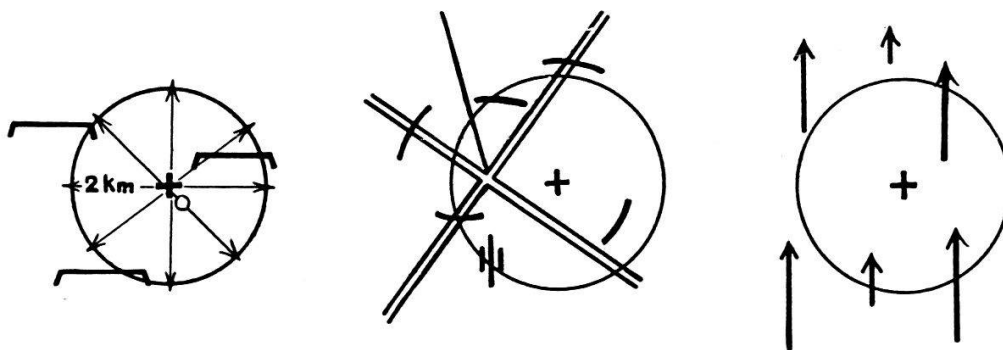


FIG. 3. — Les mêmes « aérés ».

uns des autres pour que plusieurs ne puissent pas être justiciables du même éclatement. En fait, le procédé est beaucoup plus ancien que la guerre atomique. Il a sanctionné infailliblement toute augmentation de puissance des projectiles connus jusqu'à ce jour. Seule s'est révélée supérieure l'efficacité elle-même devenue caduque à l'apparition des chars, des tirs de *flanquement et rasance* des mitrailleuses.

Ainsi, dans le domaine tactique, l'adaptation à la guerre atomique semble déjà mieux se dessiner. Certes les réalisations

pratiques, l'organisation des unités, la liaison des armes et les méthodes de combat sont encore loin d'être fixées. Toutefois le sens de l'évolution apparaît ; et il est conditionné par une donnée expérimentale chiffrée. — Deux séries de croquis (voir fig. Nos 2 et 3) ont été dressées pour mettre en évidence d'une manière purement schématique l'« aération » nécessaire des dispositifs sous le feu nucléaire. Les figures de la première rangée comportent des densités d'occupation, ou de mouvement, trop fortes, provoquant lors d'un coup atomique d'une bombe « A » au but, un anéantissement total dans un rayon de 2 km. ; les figures de la seconde série représentent les mêmes situations tactiques, mais avec un étalement double des organisations et des occupants ; leur anéantissement ne s'élèverait qu'au 50 % au maximum.

* * *

Pour aborder le domaine *stratégique*, il y a lieu de reprendre cette tendance déjà évoquée du décalage vers le bas des moyens dont disposaient les unités des échelons supérieurs et qui compenseront une diminution des effectifs se généralisant : artillerie lourde de corps d'armée passant à la division, ainsi que certains engins spéciaux, etc. ; enfin la décentralisation de l'aviation tactique s'ensuivra fort probablement. Par contre, au niveau des commandements très élevés seront attribués les moyens nouveaux : artillerie atomique, fusées téléguidées à très grande portée (dont un « bataillon » U.S.A. a d'ores et déjà rejoint le théâtre « Centre-Europe »). Enfin, la bombe « H ».

Celle-ci ne peut être que spécifiquement stratégique. Ses objectifs seront les centres vitaux des pays en guerre ; ils se situent sur le plan de leur défense nationale, où ils posent des problèmes d'une gravité exceptionnelle, dont la protection de la population civile n'est pas le moindre. Il y a cependant une restriction à leur emploi du fait de la méconnaissance du régime des vents et courants dans les couches supérieures de l'atmosphère (15 à 20 kilomètres) jusqu'où s'élèvera le

« nuage radioactif », dont la retombée reste partiellement imprévisible, du moins présentement...

Toujours sur le plan stratégique, la bombe « H » pourra être l'arme par excellence du commandement suprême, lui permettant d'influer sur le cours des opérations en s'attaquant aux réserves générales de l'adversaire. Une division constituera, selon des informations américaines, la cible normale d'une bombe « H ». Le rayon de ses destructions sera de vingt à trente kilomètres, c'est-à-dire supérieur à l'aire de stationnement d'une grande unité.

Dans le domaine des opérations aux échelons les plus élevés, quelques conceptions ont été formulées. Une des plus originales consisterait à étendre les manœuvres aéroportées de grande envergure dans des régions comportant des centres vitaux de l'adversaire, ou à proximité de ceux-ci. Ce dernier cherchera coûte que coûte à les ressaisir ou à les préserver. Il évitera donc toute action atomique sur des objectifs qu'il entendra récupérer, tandis que l'assaillant n'aura aucune raison de s'en abstenir. Actuellement ce procédé apparaît comme une des possibilités de se dégager d'un théâtre d'opérations saturé de la contamination radioactive de multiples explosions. Il suppose naturellement une grosse supériorité de moyens de celui des belligérants le mettant en œuvre. Il représentera peut-être la forme la plus efficace des représailles, car si celles-ci étaient engagées de part et d'autre on ne pourrait prévoir qu'une exaspération de la guerre nucléaire.

Une controverse assez curieuse s'est élevée dernièrement entre Britanniques et Américains au sujet de leurs conceptions d'utilisation des porte-avions géants des U.S.A., ainsi que sur leur raison d'être. Or les Américains sont convaincus de leur valeur. Premièrement, disent-ils, ne possédant aucune base européenne entièrement sous leur souveraineté, ils employeraient ces mastodontes comme des bases flottantes, de surcroît excessivement mobiles. Secondement, en raison de la prodigieuse puissance qu'ils emporteraient en engins atomiques et la menace qu'ils représenteraient, ils attireraient forcément

le feu nucléaire de l'adversaire ; les théâtres d'opérations terrestres, beaucoup plus vulnérables, en seraient libérés d'autant.

Ces considérations sont certes intéressantes. Elles permettent d'entrevoir un soulagement apporté aux forces au sol et aux pays impliqués dans un conflit. Cependant elles jouent dans le cadre « périphérique » extra-européen. De plus, il faut bien admettre qu'aucun des pays de l'Europe continentale ne disposera de longtemps de moyens à leur mesure.

Ainsi l'adaptation à la guerre atomique sur le plan stratégique aboutit pour ces pays-là à la préparation d'une défense passive, qui doit être très poussée, enterrée au maximum et pour laquelle les régions montagneuses offrent des avantages majeurs : limitation de l'étendue des dégâts et possibilités de construction d'abris par pénétration dans le flanc des hauteurs.

Lt.-col. PERRET-GENTIL

Informations :

Société suisse des officiers

Thèmes pour le concours de 1956

- I. Ont seuls droit de participer au concours : les membres de la Société Suisse des Officiers.
- II. *Thèmes.*
 1. L'avenir de la défense nationale suisse.
 2. Conséquences des développements récents de la technique pour notre conduite du combat.
 3. L'infanterie dans notre prochaine organisation militaire (conduite du combat, armement, organisation, instruction).
 4. Les troupes légères dans l'avenir (conduite du combat, armement, organisation, instruction).
 5. Le développement technique futur de l'artillerie et son engagement.